

Centre international de l'irrigation traditionnelle en Europe



En collaboration avec

- Musée valaisan des Bisses, 078 754 90 53
contact@musee-des-bisses.ch
- Programmbeirat Traditionelle Bewässerung
r.rodewald@sl-fp.ch, 079 133 16 39
- Fachkommission Bewässerungslandschaft
Oberwalliser Sonnenberge k.liechti@sl-fp.ch
- Wässermatten-Stiftung (Langenthal)
waessermatten@ipringe.ch

Geschäftsstelle
c/o Kloster St. Urban, Konvent Süd/K112S
Schafmattstr. 1, CH-4915 St. Urban
+41 (0) 79 540 45 29
iztb@quickline.ch
www.iztb.ch / www.iztb.eu /
www.iztb.org

6. Dezember 2023

Inscription de l'irrigation traditionnelle comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité – les représentants suisses se réjouissent ensemble

L'irrigation traditionnelle est un patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Les connaissances et savoir-faire en matière d'irrigation traditionnelle ont été inscrits au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO - Une candidature multinationale de l'Allemagne, l'Autriche, de la Belgique, de Belgique l'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas et de la Suisse sur la "Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité" lors de la dix-huitième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel le 5 décembre à Kasane, au Botswana.

Prairies irriguées au long des bisses, des «Suonen», et les «Wässermatten» en Haute-Argovie

Les représentants de l'irrigation traditionnelle en Suisse se réjouissent tous ensemble de l'inscription de ce patrimoine culturel immatériel sur la liste internationale de l'UNESCO. Qu'il s'agisse de prairies irriguées le long des bisses en Valais romand, le long des «Suonen» en Haut-Valais, ou le long des cours d'eau et des fossés des idylliques «Wässermatten» (prairies irriguées) dans la Haute-Argovie bernoise et la région voisine lucernoise, cette distinction dans le cadre de la Convention de l'UNESCO pour la conservation du patrimoine culturel immatériel montre la valeur de cette tradition pluriséculaire. L'accent est mis sur les connaissances traditionnelles des praticiens, sur leurs relations avec les ressources et les conditions locales et, dans ce cas, sur la tradition qui est vécue de manière très évocatrice et diversifiée, également dans le cadre des communautés locales telles que les consortages, les associations des prairies irriguées, etc. Celles-ci contribuent depuis des siècles à la fertilité des prairies, à l'élévation du niveau des nappes phréatiques, à la protection contre les inondations, à la promotion de la diversité paysagère locale, de la biodiversité, etc. Depuis 2022, les personnes impliquées dans la candidature en relation avec l'UNESCO sont également mises en réseau et intégrées au niveau international via le Centre international pour l'irrigation traditionnelle en Europe IZTB (www.iztb.org) - basé dans le complexe du monastère St. Urban dans le canton de Lucerne. Les responsables de l'IZTB se montrent également extrêmement heureux et de nombreux effets positifs sont attendus.

Images régionales disponibles

Dans chaque région l'irrigation traditionnelle présente ses caractéristiques. Êtes-vous intéressé par des images caractéristiques? Consultez www.medien.iztb.ch.

Contact CIIT: Werner Stirnimann, iztb@quickline.ch, 079 540 45 29, www.iztb.ch

L'enregistrement marque l'aboutissement d'un processus de longue haleine

La coopération multinationale a débuté il y a des années. Des praticiens et des porteurs de sept États ont préparé cette candidature multinationale avec des experts, des ONG, des consortages, des parcs naturels et des organismes publics afin de rendre visibles au niveau international les connaissances et le savoir-faire, l'importance culturelle et les pratiques sociales associées à l'irrigation traditionnelle.

Depuis 2015, des réunions conjointes du conseil consultatif ont rassemblé les communautés participantes, des représentants de diverses régions d'irrigation, des experts scientifiques et des ONG, ainsi que des représentants des commissions nationales de l'UNESCO et des ministères de la culture.

Dans le cadre de la réunion du conseil consultatif de 2018, il a été décidé, de regrouper et d'institutionnaliser davantage les initiatives (de programme) communes ce qui a amené à la fondation du Centre Internationale de l'Irrigation Traditionnel en Europe (CIIT).

Le travail intensif pour la candidature s'est poursuivi jusqu'en mars 2022, date à laquelle la candidature de "l'irrigation traditionnelle: connaissance, technique et organisation" a été soumise à l'UNESCO pour l'inscription dans la "Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité".

L'irrigation traditionnelle - une tradition pluriséculaire

L'irrigation traditionnelle est un type d'irrigation agricole qui repose sur l'utilisation stratégique de la gravité et de systèmes construits manuellement, tels que les canaux et les fossés, pour acheminer l'eau des sources, des glaciers et des ruisseaux vers les champs et les prairies. Les praticiens choisissent des périodes spécifiques (souvent déterminées par des réglementations particulières) pour détourner l'eau des canaux vers les prairies. Pour irriguer les prairies, de petits fossés sont temporairement tirés ou l'eau est endiguée, ce qui crée un débordement. Pour utiliser cette méthode de manière durable et efficace, il faut avoir une connaissance approfondie du paysage, de l'écoulement de l'eau et des conditions météorologiques.

Patrimoine culturel immatériel et UNESCO - sauvegarder et documenter les traditions régionales et les savoirs locaux

Outre la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été établie par l'UNESCO en 2003. Elle met l'accent sur les connaissances traditionnelles des populations et leur utilisation des ressources locales et de l'environnement, et attire l'attention de la communauté internationale sur les diverses traditions vivantes. L'irrigation traditionnelle, en tant que savoir pluriséculaire, apporte une contribution importante au développement durable et à la gestion des ressources naturelles et favorise la cohésion au sein de la communauté. Par exemple, cette pratique permet d'atténuer les effets du changement climatique au niveau local (ODD 13 Action pour le climat) grâce à sa contribution à l'augmentation du niveau des eaux souterraines et à la prévention des inondations. Elle a également un impact positif sur la préservation de la biodiversité locale qui se forme autour des zones irriguées (ODD 15 Vie sur terre).

L'irrigation traditionnelle est une solution communautaire, durable, indépendante de l'énergie externe et axée sur la biodiversité pour l'approvisionnement en eau agricole. Elle revêt une grande importance pour les praticiens eux-mêmes, ainsi que pour la société dans son ensemble et pour l'environnement.

L'importance de l'irrigation traditionnelle, ancrée localement, a déjà été reconnue par l'inscription de cette pratique sur les listes nationales du patrimoine culturel immatériel dans les sept États participants. L'inscription a rendu cette tradition plus visible au niveau international.

Qui décide de l'inscription au niveau de l'UNESCO ?

L'Assemblée générale des États parties est l'organe suprême de la Convention de l'UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, à laquelle 181 États ont adhéré à ce jour. Elle élit notamment le Comité intergouvernemental. Vingt-quatre États membres siègent au Comité intergouvernemental pour un mandat de quatre ans chacun et décident de l'inscription d'éléments sur les trois listes internationales.

Quelques liens utiles:

- [Listes internationales du patrimoine culturel immatériel](#)
 - [Traditions suisses inscrites, Liste représentative UNESCO \(La Fête des Vignerons de Vevey, le Carnaval de Bâle, etc.\)](#)
 - [Processus de l'inscription](#)
 - [Informations par rapport à l'irrigation traditionnelle \(en allemand, \[www.iztb.org\]\(http://www.iztb.org\)\)](#)
- Outil interactive "[Dive into Intangible Cultural Heritage](#)": illustre la diversité du patrimoine culturel immatériel, ses liens et ramifications ainsi que la grande diversité culturelle

Informations complémentaires sur les listes internationales du patrimoine culturel immatériel

Des éléments individuels de l'inventaire national peuvent être proposés pour la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (actuellement 567 entrées). En outre, il est également possible de poser sa candidature pour le Registre des bonnes pratiques (actuellement 33 entrées) ou la liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente (actuellement 76 entrées). La candidature de l'irrigation traditionnelle a été soumise pour la liste représentative. La procédure de préparation et de soumission du formulaire (également appelé dossier) peut prendre plusieurs années. L'évaluation de la demande par le comité intergouvernemental prend encore 1 à 2 ans. Les éléments acceptés sur cette liste seront alors désignés comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité et ne seront pas traités de patrimoine mondial. Les sites du patrimoine mondial sont des monuments, des ensembles urbains et des paysages culturels qui ont une valeur universelle exceptionnelle.